

GEFICAR

Société Anonyme au capital de €2.640.000
Siège social : Rue de la Reine Blanche
78955 CARRIERE SOUS POISSY

403 237 167 R.C.S. VERSAILLES

**PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 MARS 2024 ET TEXTE DE LA RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024**

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024, s'élevant à €1.063.141,85, comme suit :

- à titre de dividendes aux associés la somme de €1.000.000
- à la « réserve contractuelle ou statutaire », la somme de €63.141,85

En conséquence, il sera distribué à chaque associé un dividende de €6,06 par action.
Les dividendes seront payables au siège social, à compter du 10 décembre 2024.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018 :

1 - les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

*le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €50.000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €75.000 pour les couples soumis à imposition commune.

*les prélèvements sociaux de 17,20 %,

les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.

Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

En conséquence,

- la réserve légale reste fixée à €264.000.
- le poste « Réserves statutaires ou contractuelles » est porté de €5.132.395,99 à €5.195.537,84.

En outre, les dividendes suivants ont été distribués aux actionnaires au cours des trois derniers exercices, à savoir :

- par décision de l'Assemblée Générale en date du 8 septembre 2021, la somme de €900.000, soit un dividende de €5,45 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.
- par décision de l'Assemblée Générale en date du 30 septembre 2022, la somme de €1.000.000, soit un dividende de €6,06 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.
- par décision de l'Assemblée Générale en date du 29 septembre 2023, la somme de €1.000.000, soit un dividende de €6,06 par action, éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

GEFICAR

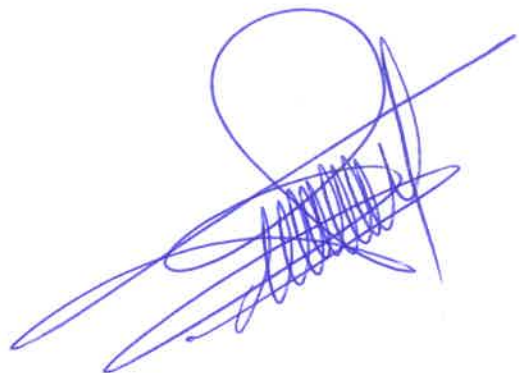
Société Anonyme au capital de €2.640.000

Siège social : Rue de la Reine Blanche
78955 CARRIERE SOUS POISSY

403 237 167 RCS VERSAILLES

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

BILAN CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop at the top and several horizontal strokes below it, crossing over themselves.

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	33 389,06	30 818,28	2 570,78	0,02	3 191,31	0,02
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	8 000,00	5 334,79	2 665,21	0,02	3 465,21	0,02
Installations techniques, matériel & outillage industriels	421 621,59	350 262,53	71 359,06	0,46	72 953,11	0,49
Autres immobilisations corporelles	285 020,96	212 948,11	72 072,85	0,47	103 048,64	0,70
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	6 519 406,73		6 519 406,73	42,08	6 503 646,73	43,94
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	1 898 254,76		1 898 254,76	12,25	1 843 291,76	12,45
Prêts						
Autres immobilisations financières	17 904,68		17 904,68	0,12	17 904,68	0,12
TOTAL (I)	9 183 597,78	599 363,71	8 584 234,07	55,40	8 547 501,44	57,74
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	15 540,74		15 540,74	0,10	15 540,74	0,10
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 606 670,48		2 606 670,48	16,82	2 881 259,33	19,46
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	617 598,83		617 598,83	3,99	971 348,74	6,56
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs						
Personnel	460,17		460,17	0,00	1 747,40	0,01
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices	68 541,91		68 541,91	0,44	83 503,70	0,56
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	115 764,00		115 764,00	0,75	124 909,21	0,84
Autres	146 979,03		146 979,03	0,95	152 415,51	1,03
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 800 000,00		1 800 000,00	11,62	520 000,00	3,51
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 414 258,01		1 414 258,01	9,13	1 334 504,74	9,02
Charges constatées d'avance	123 698,27		123 698,27	0,80	169 749,42	1,15
TOTAL (II)	6 909 511,44		6 909 511,44	44,60	6 254 978,79	42,26
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	16 093 109,22	599 363,71	15 493 745,51	100,00	14 802 480,23	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2023 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 2 640 000,00)	2 640 000,00	2 640 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	264 000,00	264 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles	5 132 395,99	5 457 683,51
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 063 141,85	674 712,48
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	9 099 537,84	9 036 395,99
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	78 012,00	78 012,00
Provisions pour charges	44 785,00	44 785,00
TOTAL (III)	122 797,00	122 797,00
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	550,00	550,00
. Associés	988 575,83	519 820,60
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 392 490,55	3 340 710,34
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	881 949,96	706 009,97
. Organismes sociaux	251 929,27	268 425,17
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	40 573,53	60 018,00
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	364 236,81	363 769,47
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	351 104,72	383 983,69
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL(IV)	6 271 410,67	5 643 287,24
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	15 493 745,51	14 802 480,23

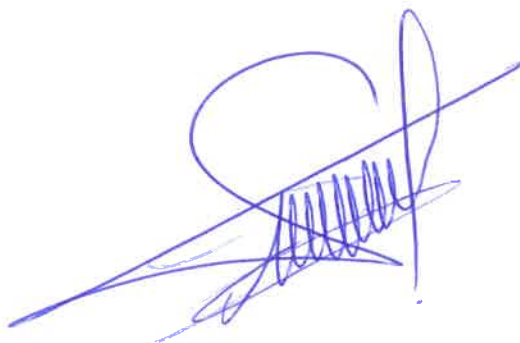
GEFICAR

Société Anonyme au capital de €2.640.000
Siège social : Rue de la Reine Blanche
78955 CARRIERE SOUS POISSY

403 237 167 RCS VERSAILLES

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

COMPTE DE RESULTAT CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'S' or 'G' shape followed by a series of vertical strokes and a long horizontal line extending to the right.

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/03/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation			
Ventes de marchandises	50 014 132,52		50 014 132,52	96,71	45 400 907,24	96,87	4 613 225			
Production vendue biens	16 596,64		16 596,64	0,03	29 918,09	0,06	-13 322		-44,52	
Production vendue services	1 687 191,83		1 687 191,83	3,26	1 435 882,67	3,06	251 309		17,50	
Chiffres d'Affaires Nets	51 717 920,99		51 717 920,99	100,00	46 866 708,00	100,00	4 851 212			
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			7 333,30	0,01	3 333,30	0,01	4 000		120,01	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			223 761,64	0,43	90 241,85	0,19	133 520		147,96	
Autres produits			198 258,34	0,38	109 422,72	0,23	88 836		81,19	
Total des produits d'exploitation (I)			52 147 274,27	100,83	47 069 705,87	100,43	5 077 569			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			41 214 750,88	79,69	37 750 616,74	80,55	3 464 134			
Variation de stock (marchandises)			366 123,85	0,71	-3 434,38	-0,00	369 557		N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			82 653,65	0,16	66 851,19	0,14	15 802		23,64	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			9 523,09	0,02	6 740,49	0,01	2 783		41,29	
Autres achats et charges externes			3 854 922,79	7,45	3 527 457,47	7,53	327 465		9,28	
Impôts, taxes et versements assimilés			714 166,20	1,38	706 860,41	1,51	7 306		1,03	
Salaires et traitements			3 049 267,92	5,90	2 844 526,13	6,07	204 741		7,20	
Charges sociales			978 325,20	1,89	989 151,05	2,11	-10 826		-1,08	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			56 293,49	0,11	49 311,53	0,11	6 982		14,16	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant					94 797,67	0,20	-94 797		-100,00	
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			135 748,32	0,26	4 587,66	0,01	131 161		N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			50 461 775,39	97,57	46 037 465,96	98,23	4 424 310			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 685 498,88	3,26	1 032 239,91	2,20	653 259		63,29	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 022,41	0,00			1 022		N/S	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					185,98	0,00	-185		-100,00	
Produits financiers de participations			37,50	0,00	5 927,65	0,01	-5 890		-99,37	
Produits des autres valeurs mobilières et créances			46 090,23	0,09	1 949,78	0,00	44 141		N/S	
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			46 127,73	0,09	7 877,43	0,02	38 250		485,59	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			10 760,42	0,02	233,88	0,00	10 527		N/S	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			10 760,42	0,02	233,88	0,00	10 527		N/S	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			35 367,31	0,07	7 643,55	0,02	27 724		362,74	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 721 888,60	3,33	1 039 697,48	2,22	682 191		65,61	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	250,00	0,00	15 355,64	0,03	-15 105	-98,36
Produits exceptionnels sur opérations en capital			126 120,00	0,27	-126 120	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	250,00	0,00	141 475,64	0,30	-141 225	-99,81
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			115,00	0,00	-115	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			15 355,64	0,03	-15 355	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			15 470,64	0,03	-15 470	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	250,00	0,00	126 005,00	0,27	-125 755	-99,79
Participation des salariés (IX)	371 072,96	0,72	206 082,00	0,44	164 990	80,06
Impôts sur les bénéfices (X)	287 923,79	0,56	284 908,00	0,61	3 015	1,06
Total des Produits (I+III+V+VII)	52 194 674,41	100,92	47 219 058,94	100,75	4 975 616	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	51 131 532,56	98,87	46 544 346,46	99,31	4 587 186	
RÉSULTAT NET	1 063 141,85	2,06	674 712,48	1,44	388 429	57,57
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

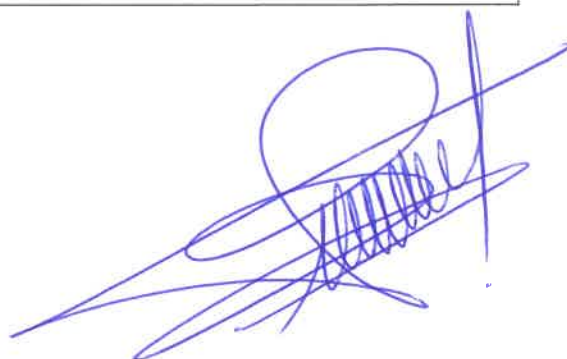
GEFICAR

Société Anonyme au capital de €2.640.000
Siège social : Rue de la Reine Blanche
78955 CARRIERE SOUS POISSY

403 237 167 RCS VERSAILLES

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

ANNEXE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'G' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires, ANC 2016-07 du 4/11/2016, ANC 2018-01 du 20/04/2018, ANC 2018-02 du 6 juillet 2018 et ANC 2018-07 du 10 décembre 2018, ANC 2020-02, ANC 2020-05 et ANC 2020-09 à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Désignation de l'entreprise SA GEFICAR										Néant ☐ *		
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD	33 389	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	8 000	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	400 293	KT		KU	21 328	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	185 880	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	25 619	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	91 642	LC		LD	975	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	711 434	LO		LP	22 303	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	6 503 647	8V		8W	15 760
Autres titres immobilisés					IP	1 843 292	IR		IS	54 963		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	17 905	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	8 364 843	LR		LS	70 723		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	9 109 667	OH		OJ	93 026		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV	33 389	LW			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS		MG	8 000	MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	421 622	MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers				IU		MM	185 880	MN		
		Matériel de transport				IV	19 095	MP	6 524	MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	92 617	MT		
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes				NC		ND		NE			
	TOTAL III				IY		NG	19 095	NH	714 643		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		
		Autres participations				IØ		ØX	6 519 407	ØY		
Autres titres immobilisés				I1		2B	1 898 255	2C				
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	17 905	2F				
TOTAL IV				I3		NJ	8 435 566	NK				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	19 095	ØL	9 183 598	ØM		

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le

3 1 0 3 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SA GEFICAR

Néant ☒ *

CADRE A

	(col. 1 - col. 2) (1)		3. Valeurs ajoutées et amortissements			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise SA GEFICAR

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements	CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles	PE	30 198	PF	621	PG		PH	30 818	
TOTAL I	RK	30 198	RM	621	RN		RO	30 818	
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR	PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	800	PX		PY	5 335	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	327 340	QA	22 922	QB		QC	350 263	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	24 919	QF		QG	128 221	
	Matériel de transport	QH	QI		QJ	19 095	QK	6 524	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	7 032	QN		QO	78 203	
	Emballages récupérables et divers	QP	QR		QS		QT		
TOTAL II	QU	531 967	QV	55 673	QW	19 095	QX	568 545	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	562 165	ØP	56 293	ØQ	19 095	ØR	599 364	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA GEFICAR						Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
		1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	78 012	4B	4C	4D	78 012
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X		4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	44 785	5W	5X	5Y	44 785
	TOTAL II	5Z	122 797	TV	TW	TX	122 797
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A		6B		6C	
		6E		6F		6G	
		02		03		04	
		9U		9V		9W	
		06		07		08	
	Sur stocks et en cours	6N	91 535	6P	6R	91 535	6S
	Sur comptes clients	6T	10 793	6U	6V	10 793	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z		7A
	TOTAL III	7B	102 328	TY	TZ	102 328	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	225 125	UB	UC	102 328	UD
Dont dotations et reprises	— d'exploitation	UE		UF	102 328		
	— financières	UG		UH			
	— exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA GEFICAR										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	17 905	UV		UW	17 905				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX	617 599		617 599						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY	460		460						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	68 542		68 542						
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	115 764		115 764						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	146 979		146 979						
	Charges constatées d'avance			VS	123 698		123 698						
	TOTAUX			VT	1 090 947	VU	1 073 042	VV	17 905				
	RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE										
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	550				550					
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	3 392 491		3 392 491							
Personnel et comptes rattachés			8C	881 950		881 950							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	251 929		251 929							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	40 574		40 574							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	364 237		364 237							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	988 576		988 576							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	351 105		351 105							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	6 271 411	VZ	6 270 861			550				
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	493 817					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

MARCOLLA & ASSOCIES
12 Rue Jouffroy d'Abbans
75017 PARIS

SA COGEPARC
12 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

GREFFE

SA GEFICAR
Société Anonyme au capital de 2 640 000 €
Rue de la Reine Blanche
78700 CARRIERES SOUS POISSY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Mars 2024

SA GEFICAR**SA GEFICAR****RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Mars 2024

À l'Assemblée Générale de la société GEFICAR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GEFICAR relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

SA GEFICAR

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'articles L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

SA GEFICAR

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SA GEFICAR

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et à Lyon

Le 11 Septembre 2024

Les Commissaires aux Comptes

MARCOLLA et ASSOCIES

Jean-Pierre MARCOLLA

COGEPARC

Kévin CHASSIGNOL, Associé

Bilan et Resultat

SA GEFICAR

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	33 389,06	30 818,28	2 570,78	0,02	3 191,31	0,02
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	8 000,00	5 334,79	2 665,21	0,02	3 465,21	0,02
Installations techniques, matériel & outillage industriels	421 621,59	350 262,53	71 359,06	0,46	72 953,11	0,49
Autres immobilisations corporelles	285 020,96	212 948,11	72 072,85	0,47	103 048,64	0,70
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	6 519 406,73		6 519 406,73	42,08	6 503 646,73	43,94
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	1 898 254,76		1 898 254,76	12,25	1 843 291,76	12,45
Prêts						
Autres immobilisations financières	17 904,68		17 904,68	0,12	17 904,68	0,12
TOTAL (I)	9 183 597,78	599 363,71	8 584 234,07	55,40	8 547 501,44	57,74
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	15 540,74		15 540,74	0,10	15 540,74	0,10
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	2 606 670,48		2 606 670,48	16,82	2 881 259,33	19,46
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	617 598,83		617 598,83	3,99	971 348,74	6,56
Autres créances						
· Fournisseurs débiteurs						
· Personnel	460,17		460,17	0,00	1 747,40	0,01
· Organismes sociaux						
· Etat, impôts sur les bénéfices	68 541,91		68 541,91	0,44	83 503,70	0,56
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	115 764,00		115 764,00	0,75	124 909,21	0,84
· Autres	146 979,03		146 979,03	0,95	82 321,51	0,56
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 800 000,00		1 800 000,00	11,62	520 000,00	3,51
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 414 258,01		1 414 258,01	9,13	1 404 384,68	9,49
Charges constatées d'avance	123 698,27		123 698,27	0,80	169 749,42	1,15
TOTAL (II)	6 909 511,44		6 909 511,44	44,60	6 254 764,73	42,26
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	16 093 109,22	599 363,71	15 493 745,51	100,00	14 802 266,17	100,00

SA GEFICAR

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2023 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 2 640 000.00)	2 640 000,00	2 640 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	17,04	17,84
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	264 000,00	264 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles	1,70	1,78
Réserves réglementées	5 132 395,99	5 457 683,51
Autres réserves	33,13	36,87
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 063 141,85	674 712,48
Subventions d'investissement	6,85	4,56
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	9 099 537,84	9 036 395,99
Produits des émissions de titres participatifs	58,73	61,05
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	78 012,00	78 012,00
Provisions pour charges	0,50	0,53
TOTAL (III)	122 797,00	122 797,00
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	550,00	550,00
. Associés	988 575,83	519 820,60
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 392 490,55	3 340 710,34
Dettes fiscales et sociales	21,90	22,57
. Personnel	881 949,96	706 009,97
. Organismes sociaux	5,69	4,77
. Etat, impôts sur les bénéfices	251 929,27	268 425,17
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1,63	1,81
. Etat, obligations cautionnées	40 573,53	60 018,00
. Autres impôts, taxes et assimilés	0,25	0,41
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	364 236,81	363 769,47
Autres dettes	2,95	2,46
Instruments financiers à terme	351 104,72	383 769,63
Produits constatés d'avance	2,27	2,59
TOTAL (IV)	6 271 410,67	5 643 073,18
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	40,48	35,12
TOTAL PASSIF (I à V)	15 493 745,51	14 802 266,17

SA GEFICAR

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/03/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises	50 014 132,52		50 014 132,52	95,71	45 400 907,24	95,87	4 613 225			
Production vendue biens	16 596,64		16 596,64	0,03	29 918,09	0,06	-13 322		-44,52	
Production vendue services	1 687 191,83		1 687 191,83	3,26	1 435 882,67	3,06	251 309		17,50	
Chiffres d'Affaires Nets	51 717 920,99		51 717 920,99	100,00	46 866 708,00	100,00	4 851 212			
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			7 333,30	0,01	3 333,30	0,01	4 000		120,00	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			223 761,64	0,43	90 241,85	0,19	133 520		147,96	
Autres produits			198 258,34	0,38	109 422,72	0,23	88 836		81,19	
Total des produits d'exploitation (I)			52 147 274,27	100,83	47 069 705,87	100,43	5 077 569			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			41 214 750,88	79,69	37 750 616,74	80,55	3 464 134			
Variation de stock (marchandises)			366 123,85	0,71	-3 434,38	-0,00	369 557		N/S	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			82 653,65	0,16	66 851,19	0,14	15 802		23,64	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			9 523,09	0,02	6 740,49	0,01	2 783		41,29	
Autres achats et charges externes			3 854 922,79	7,45	3 527 457,47	7,53	327 465		8,50	
Impôts, taxes et versements assimilés			714 166,20	1,38	706 860,41	1,51	7 306		1,03	
Salaires et traitements			3 049 267,92	5,90	2 844 526,13	6,07	204 741		7,20	
Charges sociales			978 325,20	1,89	989 151,05	2,11	-10 826		-1,09	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			56 293,49	0,11	49 311,53	0,11	6 982		14,16	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant					94 797,67	0,20	-94 797		-100,00	
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			135 748,32	0,26	4 587,66	0,01	131 161		N/S	
Total des charges d'exploitation (II)			50 461 775,39	97,57	46 037 465,96	98,23	4 424 310			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			1 685 498,88	3,28	1 032 239,91	2,20	653 259		63,29	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 022,41	0,00			1 022		N/S	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					185,98	0,00	-185		-100,00	
Produits financiers de participations			37,50	0,00	5 927,65	0,01	-5 890		-98,37	
Produits des autres valeurs mobilières et créances			46 090,23	0,09	1 949,78	0,00	44 141		N/S	
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			46 127,73	0,09	7 877,43	0,02	38 250		485,59	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			10 760,42	0,02	233,88	0,00	10 527		N/S	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			10 760,42	0,02	233,88	0,00	10 527		N/S	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			35 367,31	0,07	7 643,55	0,02	27 724		362,74	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 721 888,60	3,33	1 039 697,48	2,22	682 191		65,81	

SA GEFICAR

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	250,00	0,00	15 355,64	0,03	-15 105	-98,36
Reprises sur provisions et transferts de charges			126 120,00	0,27	-126 120	-100,00
Total des produits exceptionnels (VII)	250,00	0,00	141 475,64	0,30	-141 225	-99,81
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			115,00	0,00	-115	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			15 355,64	0,03	-15 355	-100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			15 470,64	0,03	-15 470	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	250,00	0,00	126 005,00	0,27	-125 755	-99,79
Participation des salariés (IX)	371 072,96	0,72	206 082,00	0,44	164 990	80,06
Impôts sur les bénéfices (X)	287 923,79	0,56	284 908,00	0,61	3 015	1,06
Total des Produits (I+III+V+VII)	52 194 674,41	100,92	47 219 058,94	100,75	4 975 615	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	51 131 532,56	98,87	46 544 346,46	99,31	4 587 186	
RÉSULTAT NET	1 063 141,85	2,06	674 712,48	1,44	388 429	57,57
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes Legales 24**SA GEFICAR****ANNEXE**

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024 dont le total est de 15 493 745,51 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 063 141,85 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

SA GEFICAR**ANNEXE**

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires, ANC 2016-07 du 4/11/2016, ANC 2018-01 du 20/04/2018, ANC 2018-02 du 6 juillet 2018 et ANC 2018-07 du 10 décembre 2018, ANC 2020-02, ANC 2020-05 et ANC 2020-09 à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

SA GEFICAR**ANNEXE**

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Type	Durée
Concessions, logiciels et brevets	de 01 à 03 ans
Agencement des constructions	10 ans
Installations techniques	de 03 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	de 03 à 12,5 ans
Agencements, aménagements, installations	de 01 à 10 ans
Matériel de transport	de 01 à 05 ans
Matériel de bureau	de 05 à 10 ans
Matériel informatique	de 02 à 05 ans
Mobilier	10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SA GEFICAR**ANNEXE**

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE**PROVISIONS :**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

CREDITS D'IMPOTS :

Au cours de l'exercice, les crédits d'impôts comptabilisés se sont élevés à 73 376 EUR et sont intégralement liés à une réduction d'impôt au titre du mécénat.

PROVISIONS POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERES :

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrières ne sont pas comptabilisés. A la clôture de l'exercice, le calcul aboutit à un engagement de 142 344 EUR compte tenu des hypothèses suivantes :

- Age légal de départ : 64 ans
- Taux de rotation : faible pour les cadres et fort pour les non cadres
- Taux de charges sociales : 30%
- Taux d'actualisation : 3,32%
- Taux d'augmentation des salaires : 3%
- Table de mortalité : INSEE 2017-2019 - donnees def

SA GEFICAR

ANNEXE

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles	33 389		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions	8 000		
Install. techniques, matériel, outillages industriels	400 293		21 328
Autres install., agencements, aménagements	185 880		
Matériel de transport	25 619		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	91 642		975
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	711 434		22 303
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	6 503 647		15 760
Autres titres immobilisés	1 843 292		54 963
Prêts et autres immobilisations financières	17 905		
TOTAL	8 364 843		70 723
TOTAL GENERAL	9 109 667		93 026

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles			33 389	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions			8 000	
Install. techniques, matériel, outillages industriels			421 622	
Autres install., agencements, aménagements			185 880	
Matériel de transport		19 095	6 524	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			92 617	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		19 095	714 643	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			6 519 407	
Autres titres immobilisés			1 898 255	
Prêts et autres immobilisations financières			17 905	
TOTAL			8 435 566	
TOTAL GENERAL		19 095	9 183 598	

SA GEFICAR

ANNEXE

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	30 198	621		30 818
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions	4 535	800		5 335
Install. techniques, matériel et outill. industriels	327 340	22 922		350 263
Installations, agencements divers	103 302	24 919		128 221
Matériel de transport	25 619		19 095	6 524
Matériel de bureau, informatique, mobilier	71 171	7 032		78 203
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	531 967	55 673	19 095	568 545
TOTAL GENERAL	562 165	56 293	19 095	599 364

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	621				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions	800				
Install. tech., matériel, outill. industriels	22 922				
Installations, agencements divers	24 919				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier	7 032				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	55 673				
TOTAL GENERAL	56 293				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

SA GEFICAR

ANNEXE

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges	78 012			78 012
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	44 785			44 785
TOTAL Provisions	122 797			122 797
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	91 535		91 535	
Sur comptes clients	10 793		10 793	
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	102 328		102 328	
TOTAL GENERAL	225 125		102 328	122 797
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation			102 328	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

SA GEFICAR

ANNEXE

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	17 905		17 905
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	617 599	617 599	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	460	460	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	68 542	68 542	
- T.V.A.	115 764	115 764	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	146 979	146 979	
Charges constatées d'avance	123 698	123 698	
TOTAL GENERAL	1 090 947	1 073 042	17 905
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières	550			550
Fournisseurs et comptes rattachés	3 392 491	3 392 491		
Personnel et comptes rattachés	881 950	881 950		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	251 929	251 929		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	40 574	40 574		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	364 237	364 237		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	988 576	988 576		
Autres dettes	351 105	351 105		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	6 271 411	6 270 861		550
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés	493 817			

SA GEFICAR

ANNEXE

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

7 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

7.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	52 571
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	40 242
TOTAL	92 813

7.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	1 437
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	587 455
Dettes fiscales et sociales	1 118 136
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	1 707 028

7.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	123 698	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	123 698	

Commentaires:

7.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	165 000	16,00
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	165 000	16,00

Commentaires:

Aux comptes annuels présentée en Euro

SA GEFICAR

ANNEXE

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

8.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Cautions solidaires d'un centre LECLERC - contrats de prêts montant plafonné à 7% d	244 436
Cautions solidaires de la filiale SODICA - CARRIERES - prêt	1 721 414
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
Engagements locations : location du parc de véhicules de location	126 230
Engagement au titre des indemnités de départ à la retraite	142 344
TOTAL	2 234 424
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	1 721 414
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

SA GEFICAR**ANNEXE**

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.2 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS**

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
plus value d'echange différée	125 438
TOTAL	125 438

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	241 633
Autres :	
TOTAL	241 633

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	

Commentaires:

SA GEFICAR

RUE DE LA REINE BLANCHE 78955 CARRIERES-SOUS-POISSY

SA GEFICAR

ANNEXE

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

AUTRES TABLEAUX (SUITE)**8.3 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	25 020
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	25 020

Commentaires:

8.4 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	86	
Ouvriers		
TOTAL	103	

Commentaires:

SA GEFICAR

RUE DE LA REINE BLANCHE 78955 CARRIERES-SOUS-POISSY

SA GEFICAR

ANNEXE

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

9 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Reserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SA SODICA-CARRIERES	7 200 000	7 717 022	99,76	6 519 407	6 519 407		1 721 414	40 602 907	775 572	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires